

“ TRUCKS SOLUTIONS VALENCE”
Société par Actions Simplifiée au capital de 500 000 Euros
Siège social :
VALENCE (26000) – 73 avenue de Marseille
448 970 327 RCS ROMANS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

1°/ PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

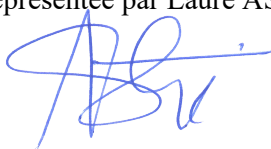
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 383 949 euros au poste « autres réserves ». L'associé unique décide ensuite de prélever sur le poste « autres réserves » une somme de 1 385 000 d'euros afin de distribuer un dividende de 277 euros par action.

2°/ DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 383 949 euros au poste « autres réserves ». L'associé unique décide ensuite de prélever sur le poste « autres réserves » une somme de 1 385 000 d'euros afin de distribuer un dividende de 277 euros par action.

Le Président
SAS ALPENA
Représentée par Laure ASTIER



Certifiés conformes



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : TRUCKS SOLUTIONS VALENCE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 73 AVENUE DE MARSEILLE 26014 VALENCE Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 4 8 9 7 0 3 2 7 0 0 0 2 0 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>2</u> <u>2</u> <u>0</u> <u>2</u> <u>1</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	10 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	487 266	368 139	119 127
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	511 841	420 271	91 570
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	2 848 771	2 403 053	445 717
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG	6 851		6 851	
Autres immobilisations financières *	BH		BI	49 258		49 258	
TOTAL (II)		BJ	BK	3 913 988	3 201 463	712 524	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ	60 291		60 291
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	4 440 932	193 662	4 247 270
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	5 021		5 021
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 359 762	149 897	3 209 865
		Autres créances (3)	BZ	CA	321 978		321 978
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE	1 000 000		1 000 000
Disponibilités		CF	CG	1 700 527		1 700 527	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	46 978		46 978	
	TOTAL (III)	CJ	CK	10 935 490	343 559	10 591 931	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	14 849 478	3 545 023	11 304 455	

Revois : (1) Dont droit au bail : _____ (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : _____ CP _____ (3) Part à plus d'un an : _____ CR _____

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : _____ Stocks : _____ Créances : _____

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		TRUCKS SOLUTIONS VALENCE	Néant <input type="checkbox"/>	*	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)		DA	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	2 502 705	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="BI"/>)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)		DG	257 504	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 383 949	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	1 505	
		TOTAL (I)	DL	4 695 663	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	938 945	
	Provisions pour charges		DQ		
		TOTAL (III)	DR	938 945	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	472 987	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	71 691	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 819 002	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 065 696	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	189 170	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	51 300	
		TOTAL (IV)	EC	5 669 847	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 304 455	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
		Écart de réévaluation libre		ID	
		Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 447 817	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Désignation de l'entreprise : TRUCKS SOLUTIONS VALENCE		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	25 109 306	FB	15 830	FC	25 125 136	
	Production vendue							
	biens *	FD	2 320	FE		FF	2 320	
	services*	FG	4 665 090	FH	29 675	FI	4 694 766	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	29 776 717	FK	45 505	FL	29 822 221	
	Production stockée*					FM	(77 480)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	41 903	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	369 734	
	Autres produits (1) (11)					FQ	197 394	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	30 353 773
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	21 619 586	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	85 997	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 898 002	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	129 602	
	Salaires et traitements*					FY	1 797 928	
	Charges sociales (10)					FZ	716 316	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*			GA	244 353
				- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	376 041
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	148 645	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 337 303
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4 171
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)							GP	4 171
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	699
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)							GU	699
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	3 472
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 340 775

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		TRUCKS SOLUTIONS VALENCE		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	49 599		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	495 499		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	136		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	545 233		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	285		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 434		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 719		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	542 514		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	499 340		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	30 903 178		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	29 519 229		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 383 949		
RENVVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1G		
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *			HP		
		- Crédit - bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	4 169	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	92 737	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatives A6	obligatoires A9			
			dont cotisations facultatives Madelin A7				
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles			
				Produits exceptionnels			
				AMENDES		285	
				APUREMENTS TIERS		1 870	47 679
				PRODUITS DE CESSION DES ACTIFS IMMOBILISES			493 230
VALEUR NETTE COMPTABLE DES CESSIONS D'ACTIF		565					
AUTRES PRODUITS			2 269				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures			
				Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Annexes aux comptes annuels**PREAMBULE**

TRUCKS SOLUTIONS VALENCE a une activité de commercialisation de véhicules industriels et utilitaires, de vente de pièces de rechange ainsi que de service après-vente.

L'exercice social clôturé au 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Le total bilan de l'exercice social avant affectation du résultat est de 11 304 455 euros.

Le compte de résultat de l'exercice dont le chiffre d'affaires est de 29 822 221 euros dégage un résultat de 1 383 949 euros.

Les notes et tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels 2021 ont été élaborés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable 2014-03 applicables à la clôture de l'exercice.

EVENEMENTS - COVID 19

En dépit de la poursuite de la pandémie Covid-19, la société estime qu'il n'y a pas eu d'impacts significatifs sur les comptes clos le 31 décembre 2021.

En conséquence, il n'existe pas à cette date d'incertitudes qui remettent en cause la continuité d'exploitation.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif, susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 31 décembre, n'est intervenu entre le 1er janvier 2022 et la date d'arrêté des comptes.

La société n'ayant pas d'activité en Ukraine ou en Russie, le début du conflit armé engagé par la Russie en Ukraine le 24 février 2022 n'a pas d'impact significatif sur les résultats de l'exercice clos de la société au 31 décembre 2021.

Annexes aux comptes annuels**METHODES D'EVALUATION**

Les nouvelles règles issues des règlements CRC 2002-10 et 2003-07 sur les amortissements et les dépréciations ainsi que le règlement CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ont été étudiées. Après examen du fichier des immobilisations, les éventuels composants n'ont pas de valeur significative et n'ont pas de durée d'utilisation sensiblement différente de l'immobilisation principale.

De ce fait, il n'y a pas eu de modification sur l'évaluation des actifs, ni sur le calcul des amortissements. L'application de ces règles n'a pas eu d'incidence sur les comptes de la société.

1. Evaluation des immobilisations incorporelles

Les valeurs incorporelles regroupent essentiellement le fonds de commerce, des logiciels et des autres éléments incorporels.

Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Hors fonds de commerce, elles sont amorties linéairement sur des périodes généralement comprises entre 1 et 5 ans.

2. Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie :

- Agencements et aménagements des constructions	8 à 12 ans
- Matériel et outillage	4 à 6 ans
- Matériel de transport	3 à 6 ans
- Autres immobilisations corporelles	3 à 6 ans

Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de provision pour dépréciation.

3. Evaluation des immobilisations financières : participation, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

4. Evaluation des stocks et marchandises

Les véhicules neufs sont valorisés au prix d'achat, les véhicules d'occasion à la valeur vénale.

Le stock de pièces de rechange est valorisé au coût réel d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré.

Annexes aux comptes annuels

5. Dépréciation des stocks

Des dépréciations sont constituées lorsque la valeur nette moyenne de réalisation est inférieure au coût de revient.

Les stocks de pièces de rechange sont classés selon différentes catégories. Elles tiennent compte de la nature des pièces (pièces périssables, pièces avec un risque d'obsolescence,), des perspectives techniques, et autres catégories.

Pour chacune de ces classifications, un taux de dépréciation est appliqué

Il est calculé sur la base de statistiques des derniers exercices de la société.

6. Evaluation des produits en cours

L'encours de main d'oeuvre est valorisé soit au prix de revient de l'atelier, soit au prix tarif client si celui-ci est inférieur, majoré d'une quote-part de charges communes.

7. Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

8. Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

9. Evaluation des provisions pour risques et charges

Contrat d'entretien

Statistiquement, sur la durée totale d'un contrat, les résultats (différence entre les redevances et les coûts d'entretien et de réparation) sont positifs les premières années et négatifs les dernières années.

A la clôture de chaque exercice, le résultat cumulé de chaque contrat bénéficiaire est neutralisé par une provision, laquelle provision pourra varier en fonction des résultats annuels.

Pour les contrats qui sont déficitaires et qui seront déficitaires jusqu'à leur extinction, il est constaté un complément de provision.

Pour les contrats contractés avec le constructeur, des provisions pour charges sont constituées au vu de leur résultat à date.

Véhicules à reprendre

Dans le cadre des ventes de véhicules neufs assorties de rachats ultérieurs, des provisions pour charges sont constituées. Elles visent à couvrir les sorties probables de ressources associées aux reventes des véhicules occasion, aux coûts de réparation nécessaires à leur revente, aux coûts de stockage.

Des provisions pour risques et charges sont également constatées si des événements connus peuvent conduire à des charges probables.

Ces provisions sont estimées à partir des informations disponibles à la date d'arrêt des comptes.

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles	10 000		
TOTAL immobilisations incorporelles :	10 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	261 784		
Constructions installations générales	225 482		
Installations techniques et outillage industriel	484 684		59 862
Installations générales, agencements et divers	1 201 210		2 723
Matériel de transport	4 280 432		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	87 356		18 295
Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL immobilisations corporelles :	6 540 948		80 880
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	56 109		
TOTAL immobilisations financières :	56 109		
TOTAL GÉNÉRAL	6 607 057		80 880

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles			10 000	
TOTAL immobilisations incorporelles :			10 000	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			261 784	
Constructions installations générales			225 482	
Install. techn., matériel et out. industriels		32 705	511 841	
Inst. générales, agencements et divers		2 400	1 201 532	
Matériel de transport		2 738 135	1 542 297	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		710	104 941	
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL immobilisations corporelles :		2 773 950	3 847 878	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			56 109	
TOTAL immobilisations financières :			56 109	
TOTAL GÉNÉRAL		2 773 950	3 913 988	

Annexes des comptes annuels

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
TOTAL immobilisations incorporelles :	8 333	1 667		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	261 784			261 784
Constructions installations générales	93 117	13 238		106 355
Installations techn. et outillage industriel	424 192	28 784	32 705	420 271
Inst. générales, agencements et divers	680 961	126 909	2 400	805 470
Matériel de transport	4 189 011	63 197	2 737 570	1 514 638
Mat. de bureau, informatique et mobil.	73 097	10 558	710	82 946
TOTAL immobilisations corporelles :	5 722 163	242 686	2 773 385	3 191 463
TOTAL GÉNÉRAL	5 730 496	244 353	2 773 385	3 191 463

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 667		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	13 238		
Installations techniques et outillage industriel	2 597	26 188	
Installations générales, agencements et divers	126 644	265	
Matériel de transport	63 197	0	
Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 091	2 467	
TOTAL immobilisations corporelles :	213 767	28 919	
TOTAL GÉNÉRAL	215 433	28 919	

Annexes aux comptes annuels

Amortissements (suite)

VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		
	Augmentations	Diminutions
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions sur sol propre		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		70
Installations générales, agencements et divers		66
Matériel de transport		
Mat. de bureau, informatique et mobilier		
Total des immobilisations corporelles :		
TOTAL GENERAL		136

Provisions Inscrites au Bilan

Provisions réglementées	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Amortissements dérogatoires	1 641		136	1 505
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 641		136	1 505

Provisions pour risques et charges	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Autres prov. pour risques et charges	864 925	201 412	127 392	938 945
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	864 925	201 412	127 392	938 945

Provisions pour dépréciation	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles	31 796		31 796	
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	168 931	24 731		193 662
Provisions sur comptes clients	117 809	149 897	117 809	149 897
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	318 536	174 628	149 605	343 559

TOTAL GÉNÉRAL	1 185 102	376 041	277 133	1 284 010
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

Annexes aux comptes annuels

Composition du Capital Social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	5 000	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5 000	

Charges à payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS AU BILAN	Montant
Emprunt et dettes financières	79
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	922 733
Dettes fiscales et sociales	791 232
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	122 868

TOTAL

1 836 912

Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	1 502
Autres créances	25 426
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	

TOTAL

26 928

Annexes aux comptes annuels

Etat des Echéances des Créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	6 851		6 851
Autres immobilisations financières	49 258		49 258
TOTAL de l'actif immobilisé :	56 109		56 109
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	32 027	32 027	
Autres créances clients	3 327 735	3 327 735	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	296 242	296 242	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	310	310	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	25 426	25 426	
TOTAL de l'actif circulant :	3 681 741	3 681 741	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	46 978	46 978	

TOTAL GÉNÉRAL**3 784 828****3 728 719****56 109**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	79	79		
- à plus d' 1 an à l'origine	472 908	250 879	222 030	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 819 002	3 819 002		
Personnel et comptes rattachés	479 039	479 039		
Sécurité sociale et autres organismes	393 416	393 416		
Impôts sur les bénéfices	140 986	140 986		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 665	3 665		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	48 591	48 591		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	189 170	189 170		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	51 300	51 300		

TOTAL GÉNÉRAL**5 598 156****5 376 126****222 030**

Annexes aux comptes annuels

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

Les ventes de biens sont comptabilisées lors de leur livraison au client.

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Négoce de véhicules et pièces de rechange	25 125 136
Location et contrat d'entretien	1 364 208
Main d'oeuvre et prestations diverses	3 332 878

TOTAL	29 822 221
--------------	-------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
Ventes de marchandises et prestations de services en FRANCE	29 776 717
Ventes de marchandises et prestations de services en UNION EUROPEENNE et EXPORT	45 505

TOTAL	29 822 221
--------------	-------------------

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

	Charges financières	Produits financiers
TOTAL	699	4 171
Dont entreprises liées		4 169

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultats avant impôt	Impôts
Résultat courant	1 340 775	355 305
Résultat exceptionnel (avant participation)	542 514	143 766
Résultat comptable (avant participation)	1 883 289	499 071

Annexes aux comptes annuels

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS BILAN**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	339 275
TOTAL	339 275

Engagements Financiers

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Crédits baux mobiliers	
Engagements en matières de pensions, retraites et indemnités :	3 194
Autres engagements donnés :	870 860
Reprise de véhicules	870 860
TOTAL	874 054

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Reprise de matériel en fin de contrat de location	
TOTAL	

Annexes aux comptes annuels

Crédit-Bail

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					

REDEVANCES PAYÉES : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					

REDEV. RESTANT À PAYER : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					

VALEUR RÉSIDUELLE - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					
-----------------------------------	--	--	--	--	--

Annexes aux comptes annuels

INFORMATIONS RELATIVES AU PERSONNEL

Engagement en matière de pensions et retraites

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Tous les salariés	Engagement dépassant le montant pris en charge par IPSA	2 129
TOTAL		2 129

Principes généraux

La société adhérant à la convention collective des salariés du service de l'automobile, a pour obligation de financer ses engagements de retraite au titre des indemnités de départ en retraite et assimilés auprès d'un organisme assureur désigné (IPSA, institut de prévoyance des salariés de l'automobile, du cycle et du motocycle).

Pour chaque salarié, l'IPSA couvre les indemnités de retraite à hauteur d'un plafond fixé chaque année par cet organisme. La différence entre le total des indemnités dues au salarié au moment du départ et le montant remboursé par l'IPSA reste à la charge de l'entreprise.

Cet engagement a été évalué selon la méthode actuarielle en prenant en compte les hypothèses suivantes :

- taux de progression des salaires : 2%
- table de mortalité : 2010-2012
- taux de rotation du personnel dans le pôle camion : moyenne des 3 dernières années
- taux d'actualisation : 3%
- plafond de remboursement de l'IPSA : plafond en vigueur à la clôture des comptes, 34 029€
- type de départ en retraite : à l'initiative du salarié selon les dispositions en vigueur à ce jour.

Charges sociales relatives aux engagements au titre des indemnités de départ en retraite et assimilés

L'engagement de retraite a été évalué dans l'hypothèse de départ à l'initiative du salarié.

En cas de départ volontaire, l'intégralité des indemnités de fin de carrière est soumise aux cotisations sociales patronales.

Depuis l'avenant N°55 (20 mars 2010), les cotisations patronales relatives aux indemnités de fin de carrière prises en charge par l'IPSA, organisme assureur sont également remboursées par l'IPSA. Seules les cotisations patronales sur les engagements non pris en compte par l'IPSA restent donc à la charge de l'entreprise.

A la clôture des comptes, leur montant s'élève à 1 065 euros.

Annexes aux comptes annuels

AUTRES INFORMATIONS

Effectif Moyen

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens	8	
Employés	11	
Ouvriers	22	
TOTAL	47	

Transactions avec les parties liées

L'ensemble des transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Entreprise consolidante

DENOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
ALPENA	S.A.S	401 920 euros	Laveyron (26)

Annexes aux comptes annuels

Liste des Filiales et Participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<p>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</p> <p>1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)</p> <p>NEANT</p> <p>2. participations (10 à 50% du capital détenu)</p> <p>NEANT</p> <p>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</p> <p>1. filiales non reprises en A:</p> <p>- françaises</p> <p>- étrangères</p> <p>2. participations non reprises en A:</p> <p>- françaises</p> <p>- étrangères</p>			

TRUCKS SOLUTIONS VALENCE

SAS au capital de 500 000 €

Siège social

73 Avenue de Marseille
26000 VALENCE

RCS : 448 970 327
NAF : 4519Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos au 31/12/2021

A l'Associé Unique,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS TRUCKS SOLUTIONS VALENCE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport (*pages 5 à 21*).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

a) *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

b) *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes :

- Nous nous sommes assurés de la réalité des créances clients ainsi que des comptes qui y sont rattachés, de leur correcte évaluation et du respect de l'indépendance des exercices. Nous avons veillé au respect des règles relatives à la dépréciation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SAS ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SAS.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ROMANS SUR ISERE,
Le 14/06/2022,

FRANÇOISE POUSSE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
AUDIT ET CERTIFICATION

